



problème de canalisation d'eau, privées non privées

Par **monty**, le **10/01/2019** à **15:38**

Bonjour; Je suis propriétaire d'un appartement au rez de chaussée d'un immeuble ancien de trois étages. Pour le côté où est mon appartement, il y a deux arrivées d'eau, une pour la cuisine, l'autre pour la salle de bain. L'appartement du 3ème a été vendu récemment et le nouveau propriétaire a modifié le circuit d'eau chez lui en supprimant une des arrivées d'eau. Dans la cave un tuyau principal se divise en deux pour alimenter, salle de bain et cuisine. Depuis ces travaux, à chaque utilisation de l'eau chez moi, mais aussi venant des autres appartements de mon côté, se produit un bruit que les plombiers appellent coup de bélier, bruit assez fort et sourd. Le propriétaire ne veut rien savoir, je lui avait signalé dès le début. J'ai fait venir un plombier qui m'a confirmé que la modification faite au 3ème étage avait modifié la pression, d'où ce bruit, ce phénomène qui n'existait pas avant; et il m'a conseillé de mettre un réducteur de pression. Mais comme il s'agit d'éléments privés les frais sont à ma charge, si cela encore est suffisant! J'en ai avisé le syndic qui ne me donne pas de réponses claires. (c'est habituel) La question que je vous pose, est, s'agit-il de problème privé; comment aborder et résoudre cette question, car comme je ne suis pas responsable du problème, je n'ai pas envie de payer les frais.

Respectueusement. C Monty